



Description brève de la solution de branche	Rédaction: Hp. Egloff, St. Isler Date: mai 1999 Révision: septembre 2013
--	---

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
02 – Solution de branche pour le secteur forestier	Economie forestière Suisse (EFS) Entrepreneurs Forestiers Suisse (EFS) Association Suisse des Forestiers (ASF)

Groupes économiques (GE)		Branche entreprises	Membres de l'Association	Participants à la SDB
Primes: Suva cl. 42B	Nombre d'entreprises > 9 employés	109		
	Nombre d'entreprises 3-9 employés	458		
	Nombre d'entreprises < 3 employés	1'171		
	Nombre total d'entreprises	1'738		
	Nombre d'employés	5'593		

Adresse EFS Rosenweg 14 4501 Soleure	Tél. 032 625 88 00 Fax 032 625 88 99 E-mail isler@wvs.ch egloff@wvs.ch	Approbation CFST 08.07.1997 28.02.2014	Organe d'exécution responsable Suva
--	---	---	---

Bureau de liaison et de contact MSST
Economie forestière Suisse (EFS), Rosenweg 14, 4501 Soleure

Abréviations	<ul style="list-style-type: none"> - EFS Economie forestière Suisse - EFS Entrepreneurs Forestiers Suisse - ASF Association Suisse des Forestiers - ST+PS Sécurité au travail et protection de la santé - CFPF Centre de Formation Professionnelle Forestière
---------------------	--

Plan de la solution de branche MSST	
Principe directeur – intention – philosophie	<ul style="list-style-type: none"> - ST+PS sont des tâches directionnelles - Les aspects d'ST+PS sont équivalents aux objectifs économiques - Les associations font progresser la ST+PS dans les entreprises affiliées et auprès des collaborateurs
Objectifs	<p>Généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de l'absentéisme et des coûts y référant - Accomplir les exigences juridiques (LAA, OPA, LTr) - Propre solution facile à réaliser pour l'entreprise - Minimiser le travail et les coûts pour la mise en œuvre - Solution de branche financièrement autonome <p>Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui de la mise en œuvre de « Vision 250 vies » de la Suva - Baisser d'une manière durable la fréquence d'accidents dans les entreprises forestières (42B) et arriver à un taux inférieur à 280 accidents professionnels par 1000 employés à plein temps



Organisation de la sécurité	Supérieur hiérarchique Direction (mandataire): Chef d'entreprise (garde forestier, entrepreneur) : élaborer et actualiser le concept de sécurité, imposer les règles de la sécurité	Services de sécurité Déterminer les responsables de la sécurité	Collaborateurs Respecter les règles de la sécurité, utiliser EPI et dispositifs de sécurité
Formation, information, instruction	Groupe cible Chef d'entreprise (garde forestier, entrepreneur)	Durée Cours de base 1 à 2 jours	Par Centres forestiers de formation Lyss / Maienfeld
		Cours d'échange d'expérience ½ jour	EFS / EFS
	Collaborateurs	Cours de bûcheronnage	EFS / CFPF
Règles de sécurité, normes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Directive Travaux forestiers, CFST (n° 2134.f) - Règles relatives à l'exploitation de grues à câbles ou de téléphériques pour le transport de matériaux, Suva (n° 2136.f) - Dix règles vitales pour le travail en forêt, Suva (n° 84034.f) 		
1) Détermination des dangers 2) Evaluation des risques 3) Risques les plus importants Résumé de l'analyse de risques sommaires	Travaux itinérants, travaux avec dangers mécaniques élevés, travaux avec danger de chute, mouvement manuel de grandes charges, vibrations atteignant main, bras et corps, bruit nuisible		
Planification des mesures, réalisation	Le comportement de sécurité est partie intégrante de la formation de base et continue, assurer ST+PS avec une bonne préparation du travail et en respectant des règles de sécurité		
Planification du cas d'urgence	Est partie intégrante du manuel ST+PS, est individuellement établie par l'entreprise		
Collaboration	Niveau solution de branche: - Représentation des employés dans l'organe faïtier et dans le forum forêt Niveau entreprise: - Diagramme des fonctions / cahier des charges / entretiens d'évaluation		
Protection de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Les futurs apprentis forestiers-bûcherons doivent passer une visite médicale spécifique avant le début de la formation - Examen de l'ouïe par l'audiomobiel Suva 		
Contrôle, audit	<ul style="list-style-type: none"> - Les chefs d'entreprise sont obligés de tenir actuel le manuel ST+PS - Ont lieu des audits par les MSST du pool MSST 		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis au contrôle			
Documents / annexes			